

CONSEIL MUNICIPAL DE PRÉE-d'ANJOU JEUDI 27 février 2025 – 20 H

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

- 1- **Compte de gestion de l'exercice 2024 – commune de Prée-d'Anjou – lotissement « le Fresne » et lotissement « la Charmille 4 ».**
Délibération 25-02-006 – Adoptée à l'unanimité
- 2- **Comptes administratifs 2024 – commune de Prée-d'Anjou - lotissement « le Fresne » et lotissement « la Charmille 4 ».**
Délibération 25-02-007 – Adoptée à l'unanimité
- 3- **Affectation des résultats de l'exercice 2024 au budget principal de Prée-d'Anjou de l'exercice 2025.**
Délibération 25-02-008 – Adoptée à l'unanimité
- 4- **Demande de prêt de 50 000 € auprès de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe pour le projet de restructuration de la salle des fêtes en un espace socio-culturel multi-usages à Laigné, commune déléguée de Prée-d'Anjou.**
Délibération 25-02-009 – Adoptée à l'unanimité
- 5- **Annulation du seuil de mise en recouvrement des produits locaux.**
Délibération 25-02-010 – Adoptée à l'unanimité
- 6- **Achats de mobiliers et matériels pour l'accueil de loisirs et demandes de subventions auprès des prestataires de la CAF et MSA.**
Délibération 25-02-011 – Adoptée à l'unanimité
- 7- **Subventions aux associations – année 2025.**
Délibération 25-02-012 – Adoptée à l'unanimité
- 8- **Opération « Argent de Poche ».**
Délibération 25-02-013 – Adoptée à l'unanimité
- 9- **Repas des aînés samedi 29 mars 2025.**
Délibération 25-02-014 – Adoptée à l'unanimité
- 10- **Tarifs stage et repas semaine théâtre.**
Reporté au prochain conseil municipal
- 11- **Marché relatif aux prestations de vérification et de maintenance des moyens de lutte contre l'incendie – adhésion à un groupement de commandes porté par la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier.**
Délibération 25-02-015 – Adoptée à l'unanimité
- 12- **Convention de partenariat entre la commune de Prée-d'Anjou et la commune de Quelaines – utilisation de la salle de sports de Laigné.**
Délibération 25-02-016 – Adoptée à l'unanimité
- 13- **Soutien aux Centre Hospitalier du Sud-Mayenne et du Haut-Anjou.**
Délibération 25-02-017 – Adoptée à l'unanimité